



CONTRAT MENSUEL A FLOT



PORT DE PENERF
DAMGAN
MORBIHAN

SEJOUR A FLOT 2026 - PORT DE PENERF

Contrat saisonnier à flot (corps-mort ou ponton) sur demande de réservation



FAIRE SA DEMANDE

- Demande d'inscription en liste d'attente à adresser par email à l'adresse suivante : penerf-damgan@compagniedesportsdumorbihan.fr.
- La demande doit être accompagnée des coordonnées complètes du propriétaire, des caractéristiques du navire, du type d'amarrage, ainsi que des dates de début et de fin de contrat souhaitées. Une confirmation d'inscription en liste d'attente est transmise en retour par email et doit être conservée.
- Un contrat est alors préparé par la capitainerie et adressé pour signature des deux parties.
- Ouverture des réservations le 1er décembre de chaque année pour l'année civile suivante. Traitement selon l'ordre chronologique des inscriptions et selon la capacité du port.



MENSUEL ESCALE MORBIHAN

valable pour tout contrat mensuel sur corps mort d'une durée supérieure à 4 mois incluant les mois de Juin, Juillet et Août



Réseau Passeport Escales



Pass Ports Escales

Sous condition d'avis de croisière avant 12h.

Les 2 premières nuitées offertes à chaque escale

- Nombre total de nuitées illimité dans les ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- Nombre total de nuitées limité à 5 nuits / an / port dans les ports partenaires du réseau Passeport Escales.



Avantage terre-plein été

Terre-plein, ber et manutentions gratuites pour une mise à terre de trois semaines minimum consécutives entre le 1er Juin et le 30 Septembre dans l'un des ports équipés de la Compagnie (demande à faire parvenir avant le 1/06, la mise à terre gratuite pourra être avancée au 01/05)



CARACTERISTIQUE DE L'OFFRE

- Un emplacement sur corps mort ou ponton pour une période définie de l'année
- Service de rade disponible aux horaires d'ouverture de la capitainerie
- Accès sanitaires / accès wifi
- Règlement à la signature du contrat : au choix au comptant, par prélèvements automatiques ou chèques vacances.

Demandez votre carte en Capitainerie

Profitez des avantages contractuels et des bonus liés à vos escales ! Utilisez l'application "Plaisance Morbihan"



TARIFS 2026

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	U
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14,99	15,99	16,99	17,99	18,99	19,99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4,75	4,90	5,05	5,20	5,35	5,50
Surface (multicoque)	maxi	13.78	15.90	18.17	20.22	22.37	25.05	27.87	30.84	33.97	37.24	40.66	44.24	47.96	55.86	64.35	71.20	78.35	85.80	93.55	101.60	109.95

Extrait des tarifs en € TTC (mois)

Ponton (mois)

Janvier, Février, Mars et Novembre, Décembre	138	149	161	174	189	204	219	237	256	276	297	320	345	371	400	430	463	498	535	575	619
Avril, Mai, Juin, Septembre, Octobre	222	240	260	281	304	329	353	383	413	445	480	517	557	600	646	695	747	804	865	930	999
Juillet et Aout	468	507	548	593	641	692	744	806	869	937	1010	1088	1172	1262	1358	1461	1572	1691	1818	1955	2101

Corps-mort (mois)

Janvier, Février, Mars et Novembre, Décembre	94	102	110	119	129	139	149	162	175	188	203	219	236	254	273	294	316	340	366	393	423
Avril, Mai, Juin, Septembre, Octobre	153	166	180	194	210	226	243	264	284	306	330	355	383	412	443	477	513	552	593	638	686
Juillet et Aout	311	337	365	395	427	461	496	538	580	626	675	727	783	844	908	978	1052	1132	1218	1309	1408

Pour tout contrat mensuel d'une durée inférieure à 1 mois : les 7 premières nuitées sont facturées sur la base tarifaire "Passage"

Passage (nuitée)

Janvier, Février, Mars et Novembre, Décembre	8	9	10	11	12	14	15	16	18	20	21	23	24	28	31	35	39	43	47	52	56
Avril, Mai, Juin, Septembre, Octobre	11	12	13	14	16	17	18	21	22	24	26	28	30	35	39	46	48	58	60	69	79
Juillet et Aout	17	19	22	23	25	27	29	31	33	35	38	41	44	50	55	64	67	80	82	95	108

Pour d'autres caractéristiques techniques, consulter la Capitainerie